

PROJET D'ETABLISSEMENT

Centre Hospitalier de la Corniche Angevine

SYNTHESE



2023

2027



CHCA

Centre Hospitalier
de la **Corniche Angevine**

02.41.74.27.00

www.chca.fr

13 Avenue Jean Robin
49 290 Chalonnes sur Loire

FINISS : 490 000 395



SOMMAIRE

Edito	P. 3
Présentation du CHCA	P. 4
Les valeurs de l'établissement	P. 5
Méthodologie	P. 6
Composition du projet d'établissement	P. 7
Les 9 volets du projet d'établissement	P. 8

EDITO



**Sylvie
DIETERLEN,**
Directrice

Le projet d'établissement 2023-2027 du CHCA s'inscrit dans un contexte de renouveau pour l'établissement, marqué, dès la première année de son déploiement, par la finalisation complète de la reconstruction de ses services.

C'est donc avec des locaux modernes, agréables et dotés du meilleur équipement, que nous projetons la continuité de nos missions. Ils seront le socle nécessaire à un accueil de qualité pour les patients et les résidents, ainsi qu'à l'amélioration importante des conditions de travail pour le personnel.

Nous attendent aussi de profondes transformations dans l'accompagnement quotidien des usagers, dans le déploiement de nouvelles offres de services conformément à notre label « Hôpital de Proximité », dans la prise en compte de la démarche de développement durable dans nos activités quotidiennes.

Ces défis se combinent avec les fortes évolutions en cours en matière de santé numérique, des nouvelles formes de communication internes et externes à appréhender, des coopérations et collaborations territoriales à déployer.

Afin de réussir de tels enjeux il nous faudra avant tout assurer l'attractivité de notre établissement, nous adapter aux nouvelles formes de recrutement et management, avancer avec les professionnels sur leurs aspirations et motivations, afin de construire une équipe motivée et engagée autour de ces grands objectifs.

Notre finalité reste le maintien et le développement d'une offre publique sanitaire et médico-sociale sur le territoire, faire du CHCA un établissement ressource en matière d'accès aux soins, accompagner l'évolution démographique du territoire et le vieillissement de la population.



PRÉSENTATION

LE CH DE LA CORNICHE ANGEVINE

Le Centre Hospitalier de la Corniche Angevine (CHCA) est un établissement public de santé implanté sur deux sites, à Chalonnes-sur-Loire et Rochefort-sur-Loire.

En tant qu'hôpital de proximité, le CHCA propose une offre de soins polyvalents sur 216 lits en réponse aux besoins des patients et résidents, coordonnée avec l'ensemble des acteurs sanitaires et médico-sociaux du territoire :

13 lits
Médecine

30 lits
Soins de
suite et
rééducation

176 lits
EHPAD

- Un service d'Hôpital de jour
- 2 lits dédiés de soins palliatifs
- 2 lits dédiés Filière POST-AVC



220
Professionnels

13 médecins
Généralistes
autorisés

**Une
Cuisine
centrale
sur le site de
Chalonnes**

**Un
Groupement de
Coopération
Sanitaire**



LES VALEURS

A l'occasion du lancement de l'écriture du nouveau projet d'établissement du CHCA, nous avons souhaité, au travers des enquêtes de satisfaction menées auprès des résidents, professionnels et familles, les interroger sur les valeurs qu'ils souhaitent voir portées par le CHCA.

Dans cette réflexion, trois grandes valeurs ont émergé :



METHODOLOGIE

La démarche d'élaboration du nouveau Projet d'Établissement a été lancée en **juin 2022**.

Un **COMITE DE PILOTAGE** a été constitué, composé des membres de l'équipe de direction, des médecins coordonnateurs et responsables de service.

Son rôle : déterminer la méthodologie, le calendrier d'élaboration du projet, les modalités de communication et de suivi.



Des réunions d'informations, affichages, newsletters, ont permis de **COMMUNIQUER** largement sur le projet



Le projet final a été présenté et **VALIDE** en Instances de mars à mai 2023



Chaque action identifiée a été formalisée dans une **FICHE ACTION**, avant d'être intégrée au Plan d'Action Global de l'établissement



Une **GRANDE ENQUETE** a été menée en octobre 2022 auprès des usagers, des partenaires et des professionnels afin de recueillir leurs attentes



Des **GROUPES DE REFLEXION** ont alimenté les différentes parties du projet => Proposition d'**objectifs réalistes** en lien avec les **valeurs de l'établissement**

COMPOSITION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023-2027

02 POLITIQUE QUALITÉ & GESTION DES RISQUES

03 PROJET DES USAGERS

04 PROJET MEDICO SOIGNANT

05 AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA
PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE

06 PROJET PSYCHOLOGIQUE

07 PROJET SOCIAL

08 PROJET LOGISTIQUE ET
DEVELOPPEMENT DURABLE

09 PROJET DU SYSTEME D'INFORMATION

01

ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES



01

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

01 LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Afin de poursuivre,
développer et pérenniser
l'inscription du CHCA au
sein de son territoire,
**4 grandes orientations
ont été retenues :**

1 Asseoir son positionnement d'Hôpital de proximité

Développer le lien ville hôpital et les
partenariats extérieurs

Développer les filières de soins
spécialisées (en lien avec le GHT 49)

Mettre en place des actions de
Prévention et Promotion de la santé

2 Développer la filière gériatrique

3 Développer la culture développement durable au sein de tous les services

4 Développer, Moderniser et Innover sur les actions de communication externes du CHCA



02

POLITIQUE QUALITÉ & GESTION DES RISQUES

02 POLITIQUE QUALITÉ & GESTION DES RISQUES



L'établissement a développé progressivement une démarche afin de garantir au mieux la qualité et l'efficacité de la prise en charge globale des patients et résidents qui font appel à ses services. Cette démarche s'est construite au fil du temps et fédère aujourd'hui toutes les équipes.

**Promouvoir
l'engagement du
patient**

**Développer la
culture de
l'évaluation de la
pertinence et du
résultat**

**Renforcer la
dynamique et la
culture qualité et
gestion des risques**

**Promouvoir le
système de gestion
des risques et
renforcer la culture
sécurité**



03

LE PROJET DES USAGERS

03 PROJET DES USAGERS



Le projet des usagers est le fruit du travail en commun des membres de la Commission des Usagers, du Conseil de la Vie Sociale et des associations intervenant au CHCA.

Il prend en compte notamment les retours de l'enquête de satisfaction menée auprès de l'ensemble des résidents et des familles en octobre 2022 et les questionnaires de sortie des patients*.

S'engager pour recueillir l'expérience patient et prendre en compte la parole de l'utilisateur

Poursuivre l'implication des usagers dans la vie institutionnelle

Poursuivre et développer la promotion des droits des usagers

Améliorer la visibilité des représentants et associations auprès des patients, accompagnants et des professionnels

Améliorer l'accueil physique des usagers - développer l'accessibilité de l'établissement



D'après les dernières enquêtes de satisfaction réalisées en 2022, % de satisfaction parmi les répondants :
98% des patients - 90% de résidents - 97% des familles



04

**LE PROJET
MEDICO SOIGNANT**

04 PROJET MEDICO SOIGNANT

La réflexion qui a préfiguré le projet médico-soignant a démarré en juin 2022 lors d'une commission médico-soignante. Face à la synthèse du projet médico-soignant 2018/2022 et en adéquation avec les orientations stratégiques, les critères de labellisation des hôpitaux de proximité, les recommandations de bonnes pratiques et les critères d'évaluation/certification, trois axes d'orientations ont été retenus pour le futur projet d'établissement :

Organiser l'offre de soins dans une dynamique de parcours

- Développer l'activité d'hospitalisation de jour
- Eviter les ruptures de soin et/ou les hospitalisations itératives
- Elargir l'offre de soins spécialisés sur le territoire
- Structurer le parcours du résident au sein de nos EHPAD

Promouvoir la culture bientraitance au sein de l'établissement

- Promouvoir la philosophie de soin humanité
- Construire un projet d'accompagnement personnalisé défini et évalué en EHPAD
- Optimiser l'accompagnement des résidents présentant des troubles cognitifs
- Garantir la liberté d'aller et venir en EHPAD
- Offrir une vie sociale en EHPAD et UPAD au service de tous
- Réfléchir en équipe la notion de fin de vie et de soins palliatifs
- Prévenir la douleur et accompagner le résident/patient souffrant

Devenir un acteur de la promotion et prévention de la santé

- Prévenir les chutes au sein de notre établissement
- Devenir acteur de la prévention des chutes sur le territoire
- Prévenir le risque de dénutrition des résidents et patients
- Instaurer des actions de santé publique à destination des professionnels et ou des usagers



05

LA POLITIQUE D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE



05

LA POLITIQUE D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE



La politique d'amélioration de la qualité de prise en charge médicamenteuse et des dispositifs médicaux stériles définit les orientations prises au sein des services sanitaires et EHPAD pour sécuriser le processus tout en cherchant le juste équilibre avec la nécessité de l'individualiser pour l'adapter au plus près des besoins de chaque patient et résident.

Les orientations retenues pour les cinq années à venir sont :

**Développer la
politique de
Pharmacie
clinique**

**Sécuriser le
circuit du
médicament au
CHCA**

**Formaliser la
politique qualité
du circuit des
dispositifs
médicaux
stériles**

**Asseoir le
positionnement
de la PUI du CHCA
en lien avec les
partenaires du
territoire**

**Promouvoir la
pertinence des
actes, des
prestations et des
prescriptions**



06

**LE PROJET
PSYCHOLOGIQUE**

06

LE PROJET PSYCHOLOGIQUE



Le CHCA souhaite accompagner chaque personne accueillie, qu'elle soit résidente ou hospitalisée, dans le respect de son identité, de ses besoins et de ses choix.

Le projet psychologique, tel que prévu par la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 dite de modernisation de notre système de santé, vise à préciser les modalités de prise en compte et d'accompagnement des aspects psychiques dans l'institution, en articulation avec les autres volets du projet d'établissement.

Il s'appuie sur les valeurs partagées par les usagers et les professionnels de l'institution, à savoir le respect, la bienveillance et l'écoute.

Les principales orientations retenues pour les cinq années à venir sont :

Accueillir et accompagner les résidents dans le respect de leur identité et de leurs projets

Prévenir et accompagner le syndrome dépressif et le risque suicidaire

Garantir la continuité des soins psychiques

Favoriser la réflexion autour des pratiques cliniques et des enjeux psychiques



07

LE PROJET SOCIAL



07

LE PROJET SOCIAL



Le projet social du Centre Hospitalier de la Corniche Angevine repose sur la définition de règles dynamiques et de projets fédérateurs favorisant l'implication des personnels et leur ouvrant des perspectives d'avenir. Il fixe des objectifs en matière de gestion sociale en complément du projet médico-soignant. Il permet de mettre en cohérence l'ensemble des ressources humaines avec les objectifs du projet d'établissement. Il n'est pas un aboutissement mais au contraire le point de départ d'une gestion des ressources humaines qui considère les personnels comme de véritables partenaires et acteurs du changement. Trois orientations principales ont été retenues au CHCA pour les cinq années à venir :

Améliorer l'attractivité du CHCA



- Développer la communication interne et externe
- Désigner des ambassadeurs métiers
- Favoriser l'accueil des stagiaires, nos professionnels de demain
- Développer l'attractivité du personnel médical et des professionnels libéraux
- Mettre en valeur les éléments positifs du fonctionnement du CHCA

Fidéliser les professionnels du CHCA



- Améliorer l'accueil du nouveau professionnel
- Redonner du sens au travail
- Rendre les carrières attractives
- Développer les parcours professionnels

Renforcer la Qualité de Vie au Travail au CHCA



- Favoriser la conciliation vie professionnelle - vie personnelle
- Favoriser le maintien/retour dans l'emploi
- Favoriser l'égalité femmes hommes
- Prévenir les risques professionnels
- Multiplier les rencontres extraprofessionnelles



Travailler ce n'est pas seulement produire un soin ou un service c'est aussi vivre ensemble - Christophe DEJOURS.





08

PROJET LOGISTIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

08 PROJET LOGISTIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE



Le projet logistique permettra de proposer une organisation adaptée à notre offre de soins dans les nouveaux bâtiments et le projet développement durable témoigne de la volonté de l'établissement d'identifier les leviers de développement durable au sein de ses fonctions logistiques.

L'impact écologique des établissements de santé est devenu un enjeu incontournable au regard de l'ampleur de ses activités : sur une année, les établissements de santé représentent près de 2% de la consommation énergétique nationale, fournissent 1,5 milliard de repas et génèrent actuellement plus de 700 000 tonnes de déchets, le tout sur un patrimoine de près de 60 millions de mètres carrés.

Les établissements de santé ont par conséquent un vrai rôle à jouer pour inverser la tendance, ce qui justifie de s'engager activement en faveur de la transition écologique.

Les trois orientations retenues pour les cinq années à venir :

**Diminuer
l'impact
environnemental
du CHCA**

**Optimiser la
fonction
restauration
dans le respect
de l'engagement
développement
durable**

**La logistique au
service de la prise
en charge des
patients et
résidents**

**Equipement
et
Investissement**

**Maitrise et
Optimisation du
flux Logistique
Interne**

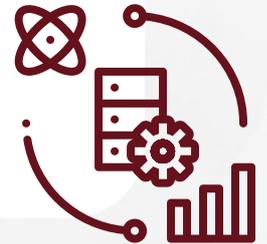


09

PROJET DU SYSTEME D'INFORMATION

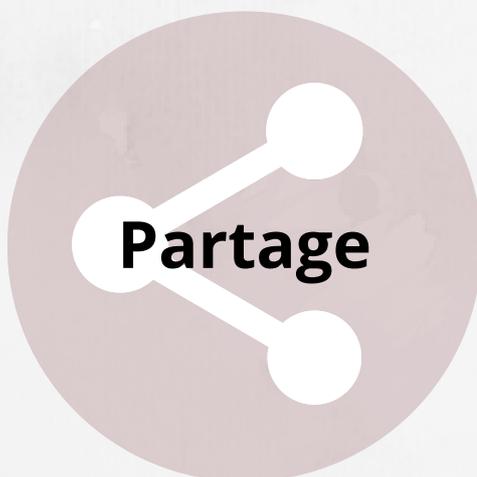


09 LE SYSTÈME D'INFORMATION



La crise COVID a généré l'utilisation des outils collaboratifs, du travail à distance et du partage des services et des données inter établissements, non seulement avec le GHT mais aussi avec les cabinets médicaux des médecins libéraux intervenant dans l'établissement. Ce nouveau mode de fonctionnement entraîne une réflexion sur la sécurité des données de santé et donc la naissance de projet purement technique afin d'assurer la disponibilité, la confidentialité, l'intégrité et la traçabilité de ces données. Il est également nécessaire d'avancer vers une démarche plus éco-responsable en la matière.

Les orientations retenues pour les cinq années à venir :





Centre Hospitalier
de la **Corniche Angevine**

02.41.74.27.00

www.chca.fr

13 Avenue Jean Robin
49 290 Chalonnes sur Loire

